

La fondation de la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec

Andrée Rivard

Numéro hors-série, automne 1999

Au coeur de l'action : la Caisse populaire Desjardins du Vieux-Québec
1948-1998

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/8643ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (imprimé)

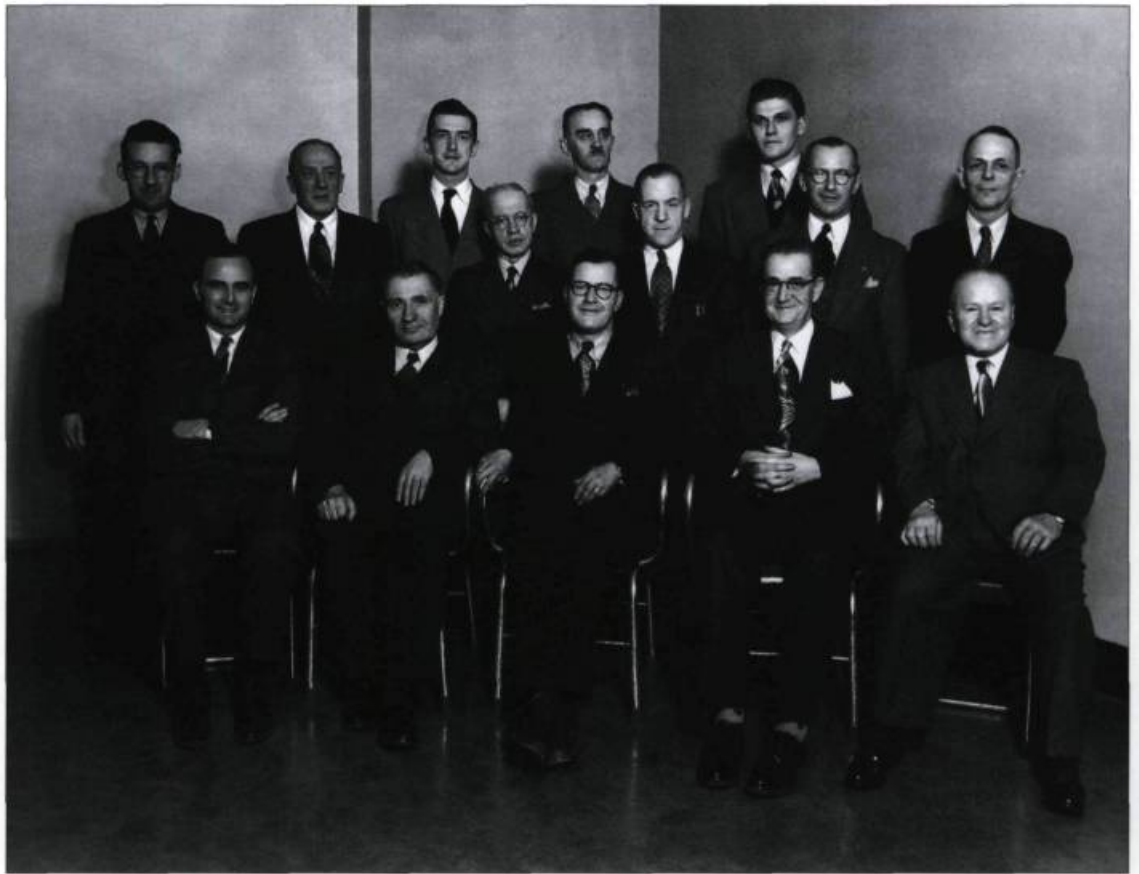
1923-0923 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Rivard, A. (1999). La fondation de la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec. *Cap-aux-Diamants*, 20–25.

Les premiers dirigeants de la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec. Assis, première rangée : Gérald L'Heureux, Omer Caron (vice-président), Raymond Fecteau (président), Léon Masse (secrétaire-gérant), Joseph Racine. Deuxième rangée : Paul McGough, Joseph Pouliot, Léopold Turcotte, Paul-Émile Drouin, J.A. Pilote, Roméo Giroux. Troisième rangée : Guy Laflamme (commis), Gérard Dutil, Marcel Sirois. Absents de la photo : Almanzor Juneau et Paul Larochelle. (Archives de la Caisse populaire Desjardins du Vieux-Québec).



La fondation de la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec

PAR ANDRÉE RIVARD

UN QUARTIER BOURDONNANT D'ACTIVITÉS

La création de la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec, en 1948, survient au terme de la vague de fondations la plus importante de l'histoire des caisses. La population et ses activités très particulières expliquent en grande partie son implantation tardive dans ce qui constitue pourtant la plus ancienne paroisse française d'Amérique du Nord. Ses débuts fort modestes, en comparaison avec d'autres caisses, trouvent peut-être aussi dans ces caractéristiques quelques justifications.

À la fin de la décennie 1940, le quartier Notre-Dame a déjà acquis plusieurs des caractéristiques que nous lui connaissons de nos jours. Cœur commercial de la haute-ville de Québec, le secteur est constellé de magasins en tous genres qui amènent un achalandage considérable. Les touristes sont de plus en plus nombreux, au tournant des années 1950, à vouloir visiter le *berceau de la civilisation française en Amérique* et à apprécier le charme si particulier de la ville-forteresse, avec ses parcs, monuments et places publiques.

Centre touristique et commercial, le Vieux-Québec est aussi capitale politique, académique, religieuse et économique. Comme l'a déjà souligné si pertinemment l'historien Jean-Marie Lebel, «toutes ces différentes et "capitales" fonctions se disputent et se partagent le paysage du Vieux-Québec». Ses missions variées ont eu une incidence particulière sur la vie du quartier Notre-Dame et notamment sur ses habitants, qui ont dû céder une grande partie de leur espace aux visiteurs, aux commerces et aux étudiants de passage. Après la guerre, plusieurs familles du Quartier latin et des environs du Château Frontenac quittent la paroisse pour aller s'installer du côté de Sainte-Foy ou de Sillery. Au tournant des années 1950, environ 1 200 familles demeurent toujours dans le quartier.

Au lendemain de la guerre, réunir des citoyens autour du projet collectif de la caisse populaire présentait certes un défi particulier aux habitants de Notre-Dame. Cette paroisse urbaine était bien loin de ressembler à la paroisse traditionnelle, au tissu social homogène, solidement encadrée par l'Église, sur laquelle avait reposé le succès des caisses populaires jusque-là. Des rapports sociaux différents et une cohésion sociale plus fragile ont peut-être exigé de plus grands efforts de mobilisation populaire.

«UNE CAISSE POPULAIRE? POUR QUOI FAIRE?»

Capitale aux multiples facettes, le Vieux-Québec était aussi un centre financier important. À cette époque, le Vieux-Québec avait son Wall Street, dans sa partie basse, rue Saint-Pierre. À l'exception de la Banque du Dominion et de la Banque de la Nouvelle-Écosse, toutes les institutions bancaires avaient une succursale dans la paroisse Notre-Dame. Comment, dans ce contexte, les promoteurs ont-ils pu intéresser leurs concitoyens au projet de la caisse populaire? Pourquoi ajouter une coopérative d'épargne et de crédit à une gamme déjà vaste de services bancaires?

Pour Gérard Dutil, l'objectif poursuivi alors par les fondateurs était clair : «Nous avons lancé cette caisse populaire, dit-il, afin d'aider de petits épargnants à qui les banques refusaient de prêter.» Donner accès au crédit aux gens ordinaires de la paroisse, telle était donc la principale motivation des promoteurs de la caisse. Sur un plan plus élevé, peut-être voyait-on déjà aussi la caisse comme un outil devant ouvrir la voie à l'indépendance économique des Canadiens français. Par la mise en commun de l'épargne populaire et la formation de réservoirs de capitaux, les caisses étaient conçues par plusieurs à l'époque comme des instruments devant permettre aux Canadiens français de reprendre les rênes de leur économie et de se sortir de leur dépendance à l'égard du capital anglo-saxon qui dominait

notamment le secteur bancaire et dont le crédit était pratiquement fermé aux petits épargnants.

DES PROPAGANDISTES DÉBORDÉS

Depuis la création, en 1932, de la Fédération de Québec des unions régionales de caisses populaires Desjardins – la structure provinciale d'encadrement des caisses –, toutes les fondations suivent le même modèle. En règle générale, les promoteurs du projet de caisse locale adressent tout d'abord une demande à leur union régionale (il en existe 10), qui assure la diffusion des caisses.



La grande région de Québec est chapeauté par l'Union régionale de Québec qui a son siège social à Lévis. Son propagandiste attitré, de qui relèvent les fondations de caisses populaires, est Joseph Turmel, un homme reconnu pour son grand dévouement à la cause des caisses et pour ses qualités exceptionnelles d'orateur. Sa tâche consiste à guider la démarche des groupes de citoyens qui veulent établir une caisse dans leur milieu et à s'assurer qu'ils ont une bonne connaissance des principes coopératifs. Mais elle ne s'arrête pas là. Le propagandiste doit voir également

Joseph Turmel, propagandiste de l'Union régionale de Québec, de 1940 jusqu'à son décès, en 1964. (Archives de la Fédération des caisses populaires Desjardins de Québec).

à la formation du gérant et des dirigeants de la caisse et leur fournir toute l'aide technique dont ils pourront avoir besoin au début. En somme, le propagandiste est non seulement responsable de la fondation des caisses, mais il doit aussi guider leurs premiers pas. De plus, si l'on considère son rôle de surveillance générale de l'ensemble des caisses du territoire, on comprend vite l'ampleur de la tâche!

En raison de l'essor que connaît le mouvement, les propagandistes rattachés aux unions régionales sont littéralement débordés. «Les unions régionales ne disposent pas des budgets nécessaires pour suivre le rythme des demandes, sou-

propagandiste [de l'Union], je ne peux consentir qu'à fonder des caisses que je pourrai suivre et diriger. Nécessairement, chacun passe à son tour.»

En 1945, l'Union régionale de Québec est de loin celle qui compte le plus de caisses populaires affiliées. Leur nombre s'élève à 232, alors qu'il est de 155 à Montréal et de 126 à Trois-Rivières. Les groupes désireux de fonder une caisse doivent donc s'armer de patience lorsqu'ils adressent leur demande à l'Union régionale de Québec.

LES PROMOTEURS LOCAUX DU PROJET DE CAISSE POPULAIRE

Durant la période d'essor coopératif qui commence au milieu des années 1930, la plupart des caisses populaires naissent sous l'impulsion d'organisations qui cherchent des moyens d'émancipation économique pour les Canadiens français. Alors que dans les campagnes, le principal promoteur des caisses reste l'Union catholique des cultivateurs (UCC), dans les villes, plusieurs organisations à caractère national, religieux, professionnel ou coopératif sont mêlées aux fondations.

Dans la paroisse de Notre-Dame-de-Québec, il est difficile de préciser d'où émane le projet de caisse populaire. Le nationalisme économique, mentionné par certains acteurs du temps comme motif à la fondation, peut amener à considérer la possibilité que l'Ordre de Jacques-Cartier ait eu à faire – quoique peut-être de loin – avec cette fondation. Société secrète, l'Ordre de Jacques-Cartier a pour objectif de stimuler l'entraide économique parmi les Canadiens français pour qu'ils se libèrent de la domination du capital étranger. Nécessairement discrète, cette organisation agit toujours par des moyens indirects. C'est pourquoi il est si difficile de préciser quelles sont les fondations auxquelles ses membres participent. Il est admis cependant que le nombre de caisses nées sous son impulsion est assez considérable. Nous savons aussi qu'à l'époque plusieurs dirigeants de caisses sont des membres de l'Ordre de Jacques-Cartier et que, dans la grande région de Québec, il existe des cellules locales très actives.

LA FONDATION

Les promoteurs font parvenir leur requête à l'Union régionale de Québec le 23 juin 1948. Les citoyens de Notre-Dame ont de la chance : quelques mois seulement s'écoulent avant que le propagandiste Joseph Turmel vienne les aider à mettre sur pied leur caisse, le 18 novembre 1948. Le patronage de M^{re} Eugène-C. Laflamme, curé de la paroisse Notre-Dame, n'est peut-être pas étranger à la rapidité de la réponse fournie par



M^{re} Eugène-C. Laflamme (décédé en 1950), président honoraire de la caisse et curé de la paroisse Notre-Dame-de-Québec, en 1948. (Collection Louis Fortin).

ligne Pierre Poulin. À partir de 1936, la plupart des propagandistes sont surchargés et ne peuvent plus suffire à la tâche, d'autant plus que la supervision des nouvelles caisses accapare une part croissante de leur temps au détriment des fondations. [...] [D]'année en année, les listes d'attente [...] s'allongent. Les groupes de citoyens qui désirent organiser une caisse doivent patienter des mois sinon un an ou deux.» Joseph Turmel expliquera lui-même : «Comme je suis le seul

l'Union. M^{sr} Laflamme est le frère aîné de Joseph-Kemner Laflamme, ancien président de l'Union régionale de Québec (1923-1926) et président fondateur de la Caisse centrale Desjardins de Lévis. D'ailleurs, c'est peut-être pour célébrer la mémoire de ce frère, décédé prématurément en 1926, que M^{sr} Laflamme sera désigné président honoraire de la nouvelle caisse.

Le cérémonial de la fondation se déroule à la sacristie Saint-Vincent-de-Paul de la basilique Notre-Dame (l'actuel Centre d'animation François-de-Laval). Le programme débute par une conférence donnée conjointement par M^{sr} Laflamme et le propagandiste Turmel. Les deux hommes entretiennent leur auditoire des principes et du fonctionnement de la caisse populaire. Selon le rituel propre aux caisses, l'assemblée de fondation suit immédiatement cette réunion dont la fonction est essentiellement *éducative*.

En tout, 29 personnes adhèrent ce jour-là à la nouvelle Caisse populaire de Notre-Dame de Québec. Parmi les premiers sociétaires, on retrouve en tête de liste le curé, M^{sr} Laflamme, et les deux vicaires de la paroisse, les abbés Raymond Lavoie et Raymond Mercier. L'évêque souscrit d'un coup vingt parts sociales de 5 \$. Depuis la fondation des premières caisses populaires par Alphonse Desjardins au début du siècle, le clergé collabore étroitement au développement du mouvement et participe à la plupart des fondations. Les caisses constituent à ses yeux une œuvre sociale nécessaire à l'amélioration de la condition morale et matérielle des classes populaires, et qui favorise en plus la paix sociale et la conservation d'une société catholique canadienne-française.

UN SOCIÉTARIAT DIVERSIFIÉ

Environ la moitié des membres fondateurs de la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec sont des salariés, dont le principal noyau est formé d'employés civils (4). On remarque aussi la présence de plusieurs agents d'assurances (4), de professionnels (4) et de gens d'affaires (5). Même s'il s'agit d'un phénomène en régression, l'adhésion des prêtres de la paroisse (3) illustre bien l'appui traditionnel du clergé aux caisses populaires.

Une seule femme figure parmi les membres fondateurs de la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec. Cette situation n'est pas surprenante puisque, dans l'ensemble, les caisses populaires ont de tout temps essentiellement regroupé des hommes. La responsabilité financière de la famille, qui incombe toujours aux hommes, et l'incapacité juridique des femmes mariées ne favorisent pas l'adhésion des femmes au sociétariat des caisses. À l'époque, si les femmes mariées sont invitées à devenir membres des caisses, el-

les ne sont admises qu'à titre d'auxiliaires, c'est-à-dire que leur statut est assimilé à celui des enfants mineurs. Le consentement marital est donc requis pour les femmes qui veulent devenir sociétaires de la caisse et si elles veulent emprunter. De plus, les femmes n'ont pas droit de vote et elles ne peuvent assumer – officiellement! – de fonctions administratives dans la caisse. Rien en somme pour les encourager...



LES PREMIERS DIRIGEANTS

Un moment important de l'assemblée de fondation est l'élection des premiers administrateurs. Les membres élus le 18 novembre 1948 au conseil d'administration de la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec sont Raymond Fecteau, Joseph Racine, Léon Masse, Léopold Turcotte, Gérald L'Heureux, Gérard Dutil, Jos Pouliot, Paul Larochelle et Omer Caron. Le premier président de la caisse est Raymond Fecteau, un commis voyageur, qui demeurera en poste un peu plus de neuf années. Omer Caron est nommé vice-président et Léon Masse secrétaire-gérant.

Les autres membres élus lors de l'assemblée de fondation sont, à la commission de crédit, Paul McGough (président), Roméo Giroux et Almanzor Juneau, et au conseil de surveillance,

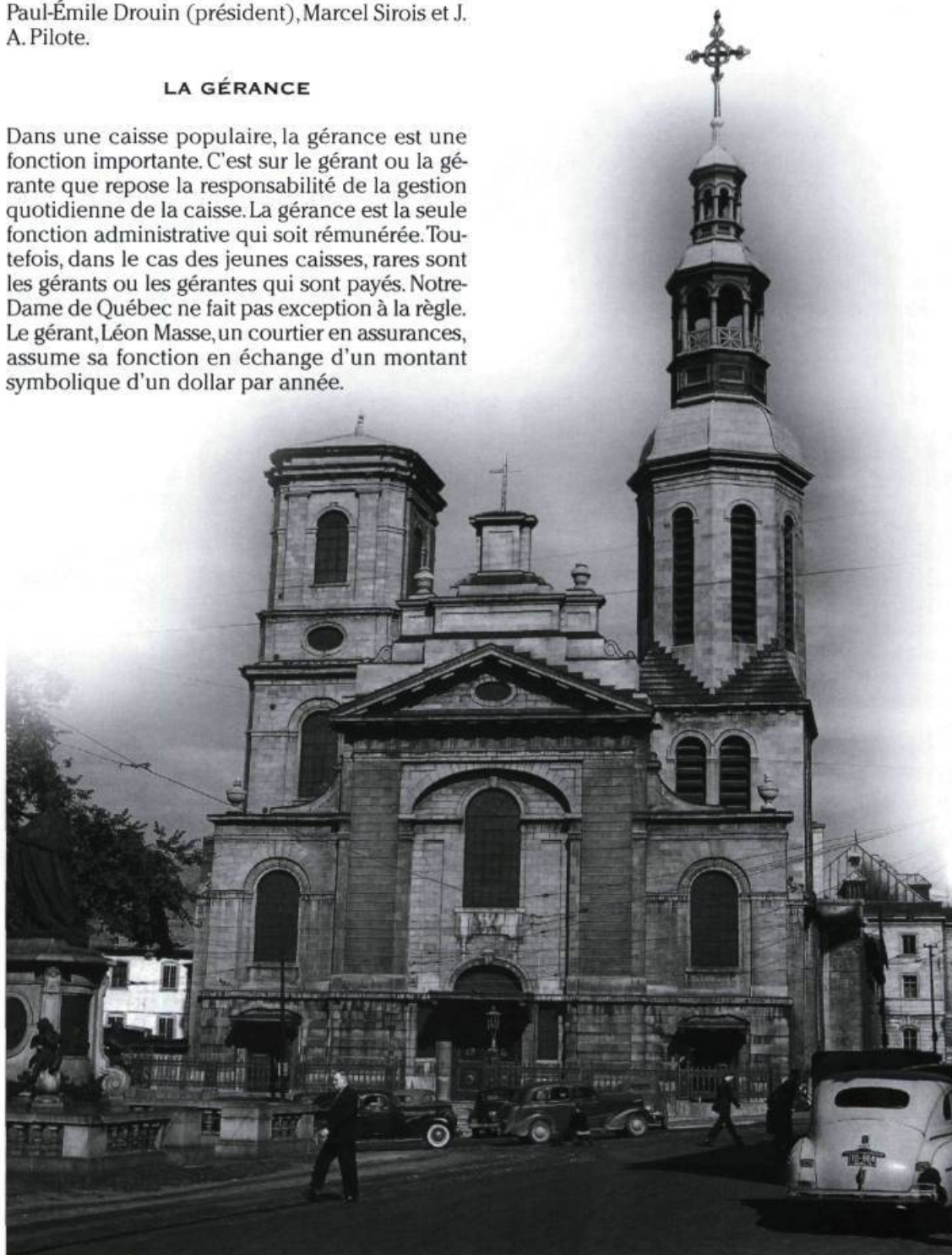
Joseph-Kemner Laflamme (1884-1926), président de l'Union régionale de Québec de 1923 à 1926 et premier président de la Caisse centrale Desjardins de Lévis. Il était le frère du curé de Notre-Dame-de-Québec, M^{sr} Eugène-C. Laflamme.

(Archives de la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec, 1016-51-76 (01)).

Paul-Émile Drouin (président), Marcel Sirois et J. A. Pilote.

LA GÉRANCE

Dans une caisse populaire, la gérance est une fonction importante. C'est sur le gérant ou la gérante que repose la responsabilité de la gestion quotidienne de la caisse. La gérance est la seule fonction administrative qui soit rémunérée. Toutefois, dans le cas des jeunes caisses, rares sont les gérants ou les gérantes qui sont payés. Notre-Dame de Québec ne fait pas exception à la règle. Le gérant, Léon Masse, un courtier en assurances, assume sa fonction en échange d'un montant symbolique d'un dollar par année.



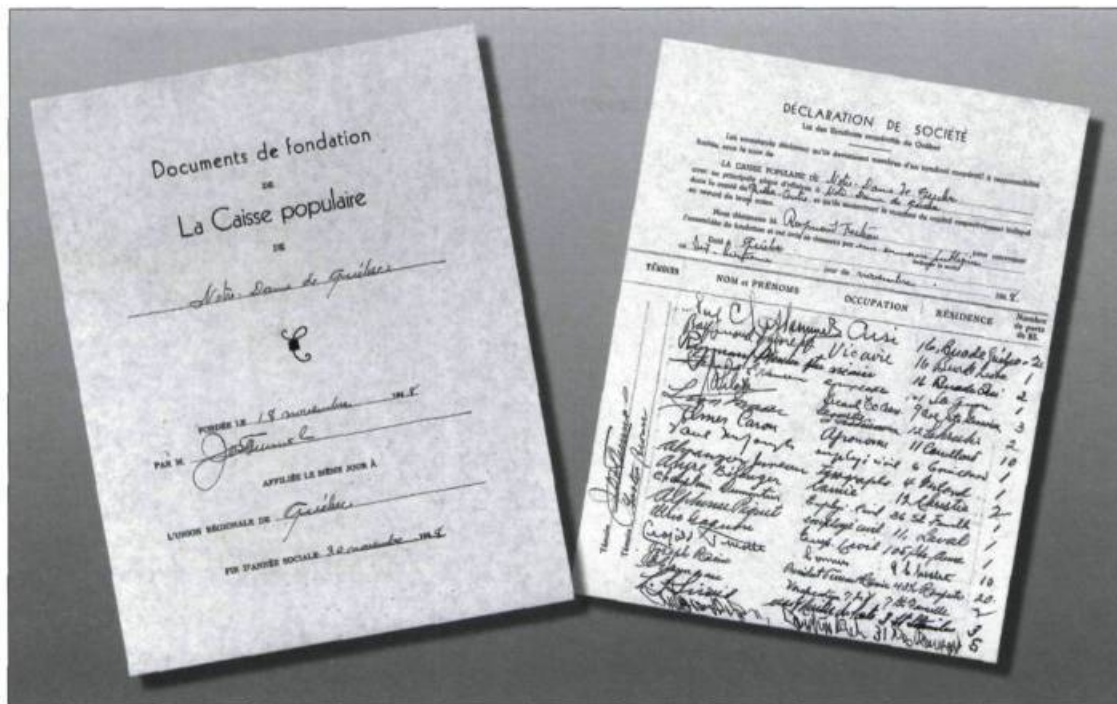
La basilique Notre-Dame-de-Québec à l'époque où a été fondée la caisse populaire. Photographie Paul Carpentier. (Archives nationales du Québec, à Québec, P31903).

COMME LA PLUPART DES CAISSES... DES DÉBUTS MODESTES!

Le premier défi de la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec sera de se trouver un local pour tenir ses activités. À son assemblée du 25 novembre 1948, le conseil d'administration décide de louer un petit espace de 10 pieds sur 18, situé au 87, rue Sainte-Anne, au deuxième étage. La caisse devra pour cela déboursier 17 \$ par mois, une somme que la Fédération trou-

vera un peu élevée pour une caisse qui ne fait que commencer... Il faut dire qu'à ce moment la plupart des caisses – et les plus jeunes de surcroît – sont logées gratuitement ou à peu de frais dans des salles paroissiales, des résidences privées, des presbytères, des commerces ou autres.

L'ouverture de la caisse a lieu le mardi 30 novembre 1948. Au début, elle accueille les membres deux soirs par semaine, les mardi et vendredi, de 19 heures 30 à 21 heures.



Documents de fondation de la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec, le 18 novembre 1948. (Archives de la Caisse populaire Desjardins du Vieux-Québec).

Quel que soit le point de vue, les débuts apparaissent très modestes. Après un an d'activité, l'actif de la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec ne s'élève qu'à 21 950 \$. Malgré l'excellent travail de propagande réalisé par quelques dirigeants, le nombre des sociétaires n'atteint pas 150 à la fin de l'année. Mais rien ne sert de courir... ♦

Principales études et sources utilisées :

Caisse populaire du Vieux-Québec. *Documents de fondation et procès-verbaux de la Caisse populaire de Notre-Dame de Québec.*

Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec. *Collection des documents de fondation et des statuts constitutifs des caisses, dossier de la Caisse populaire Desjardins du Vieux-Québec* : correspondance et rapports d'inspection.

Continuité, n° 74, automne 1997. Spécial Vieux-Québec. *Entrevue avec monsieur Paul-Émile Drouin* réalisée par Andrée Rivard, le 21 avril 1999. Non enregistrée, notes écrites après l'entrevue.

La Revue Desjardins.

Serge Lambert et Jean-Claude Dupont. *Québec : une histoire capitale.* [Québec], GID, [v.1998], 215 p.

Pierre Poulin. *Histoire du Mouvement Desjardins, tome I : Desjardins et la naissance des caisses populaires, 1900-1920.* Montréal, Québec Amérique, 1990, 373 p. Coll. Desjardins.

Pierre Poulin. *Histoire du Mouvement Desjardins, tome II : La percée des caisses populaires, 1920-1944.* Montréal, Québec Amérique, 1994, 449 p. Coll. Desjardins.

Pierre Poulin. *Histoire du Mouvement Desjardins, tome III : De la caisse locale au complexe financier, 1945-1971.* Montréal, Québec Amérique, 1998, 480 p. Coll. Desjardins.

Andrée Rivard est historienne.

Investir dans la continuité et l'avenir

Voilà le pari qu'ont fait les membres de la Fondation du Musée de la civilisation, dès sa création, en 1991.

L'appui financier de la Fondation est non seulement une façon de soutenir les multiples projets du Musée, mais surtout un message, un message qui dit : « Nous préparons l'avenir ».

La Fondation du Musée de la civilisation est fière de souligner le 50^e anniversaire d'un de ses membres fondateurs et lui souhaite un avenir florissant dans la continuité de sa mission.

FONDATION
DU MUSÉE DE LA CIVILISATION